

LE-PETIT-QUEVILLY, ROUEN et SOTTEVILLE-LES-ROUEN

Aménagement de l'avenue des Canadiens
et de l'avenue des Martyrs de la Résistance



CONCERTATION DU PUBLIC

Présentation du projet définitif
et du calendrier des travaux

2 mars 2023

Objectifs de la présentation

1/ Aménagement global

- > Périmètre d'opération et photographies de l'existant
- > Les enseignements de la concertation
- > Déclinaison de l'aménagement (section courante, intersections et place)

2/ Planification des travaux

- > Dates-clefs à retenir

3/ Déroulement des travaux

- > Organisation des travaux
- > Modalités de circulation
- > Zoom au droit d'une entrée charretière
- > Zoom au droit d'un commerce

1/ Aménagement global

- > Périmètre d'opération et photographies de l'existant
- > Rappel des précédents phases de concertation et résultats
- > Déclinaison de l'aménagement (section courante, intersections et place)

2/ Planification des travaux

- > Dates-clefs à retenir

3/ Déroulement des travaux

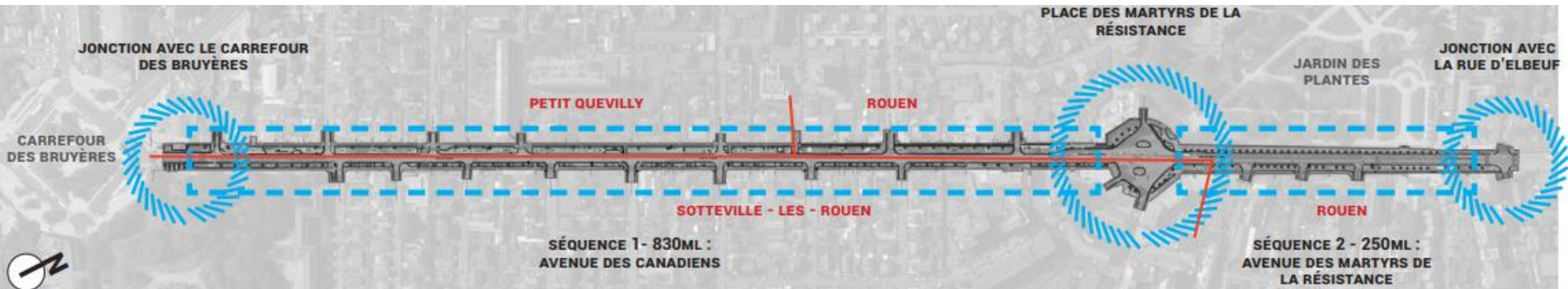
- > Organisation des travaux
- > Modalités de circulation
- > Zoom au droit d'une entrée charretière
- > Zoom au droit d'un commerce

1 – Aménagement global - localisation du projet

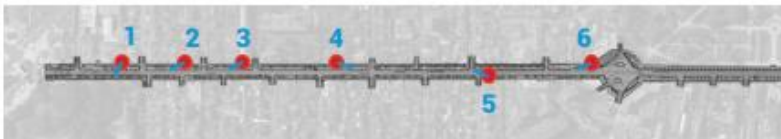
L'opération porte sur l'aménagement de :

- **L'avenue des Canadiens et l'avenue des Martyrs de la Résistance** réparties sur les communes de ROUEN, PETIT QUEVILLY et SOTTEVILLE LES ROUEN ;
- **La place des Martyrs de la Résistance** réparties sur les communes de ROUEN et SOTTEVILLE LES ROUEN ;
- Les amorces des rues attenantes au projet.

Le projet s'étend sur une distance d'environ **1 170 mètres**, et en comptabilisant les deux côtés de l'axe routier principal, les espaces publics à réaménager représentent une **surface d'environ 30 740 m²**.



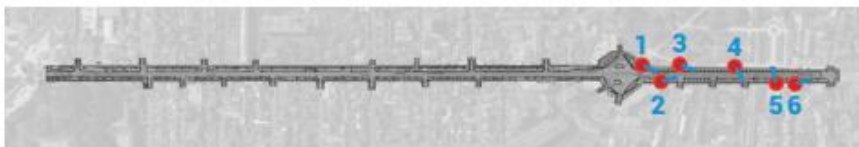
1 – Aménagement global – photographies de l'état existant – Avenue des Canadiens



1 – Aménagement global – photographies de l'état existant – Place des Martyrs de la Résistance

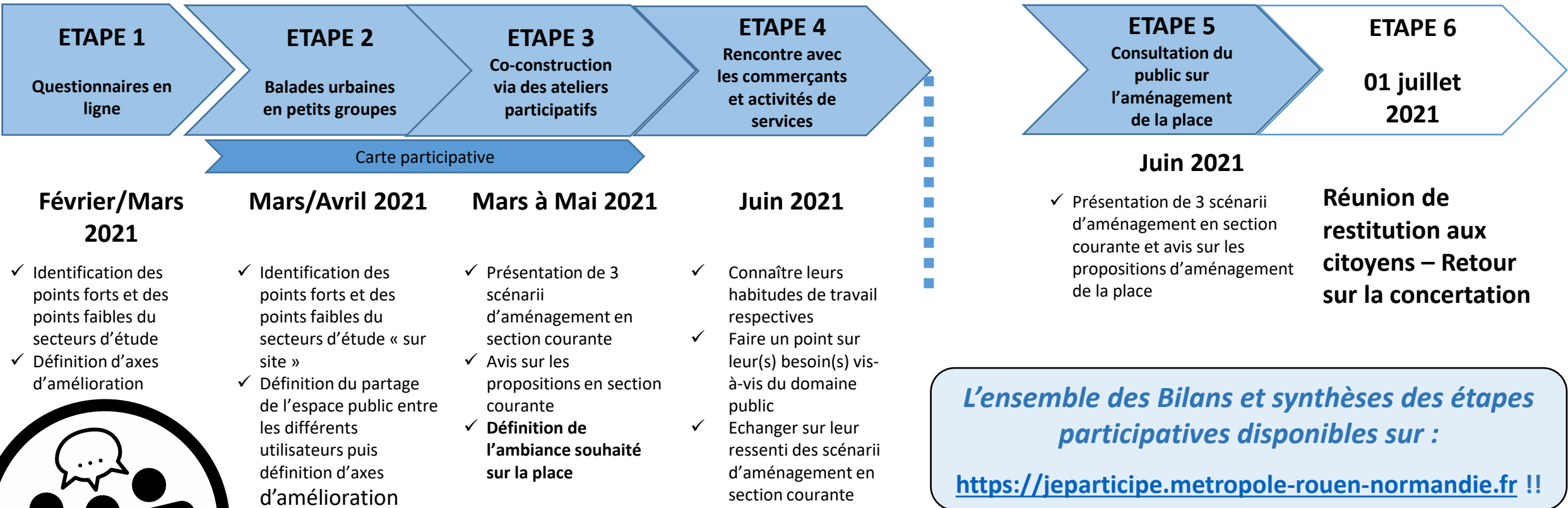


1 – Aménagement global – photographies de l'existant – Avenue des Martyrs de la Résistance



1 - Les enseignements de la concertation

Concertation Post Diagnostic Urbain et approfondissement de l'esquisse d'aménagement

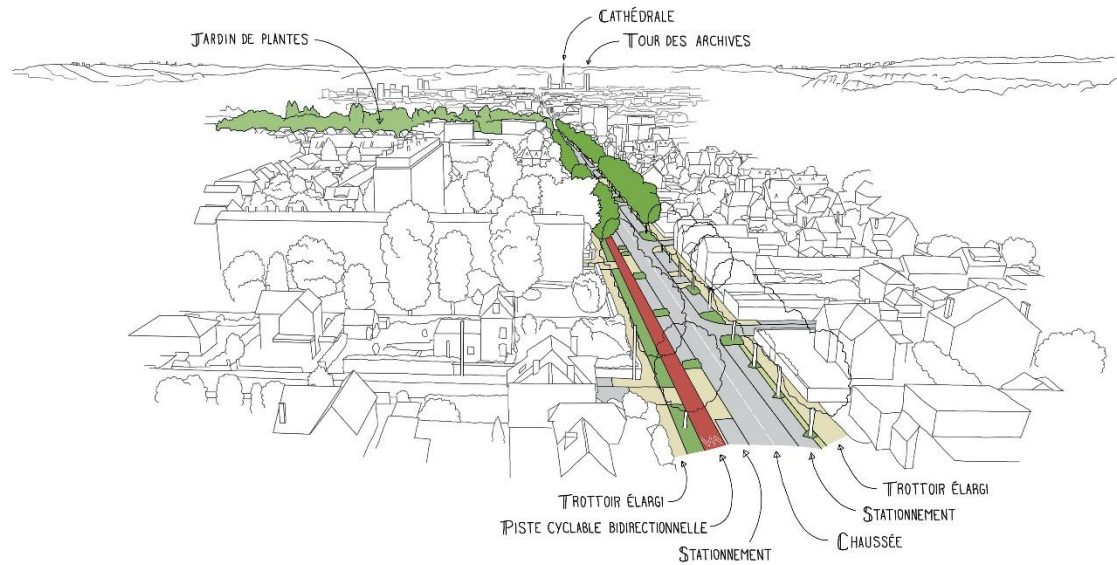


L'ensemble des Bilans et synthèses des étapes participatives disponibles sur :

<https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr> !!

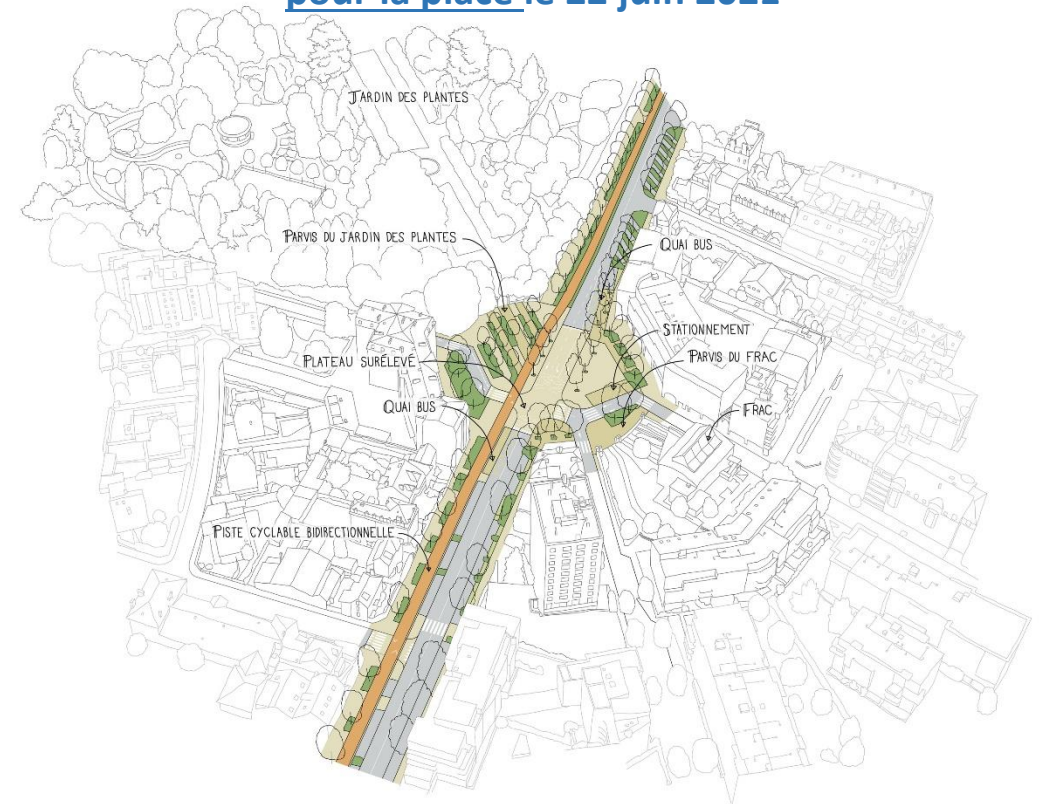
1 - Les enseignements de la concertation

L'arbitrage de la Métropole porte sur le scénario 2 présenté en section courante le 22 juin 2021



- Nota : Scénario recueillant 46% d'avis positif lors de la concertation

L'arbitrage de la Métropole porte sur le scénario 2 présenté pour la place le 22 juin 2021



- Nota : Scénario répondant au mieux aux attentes pour 46% des personnes interrogées

1 - Les enseignements de la concertation

Concertation Post Diagnostic Urbain et approfondissement de l'esquisse d'aménagement

Concertation Avant Projet

ETAPE 1

Ateliers participatifs avec les habitants (en visio)

Novembre 2021

- ✓ Présentation du scénario approfondi et recueil des contraintes individuelles
- ✓ Réaction points forts et points manquants de l'aménagement

ETAPE 2

Ateliers participatifs avec les commerçants

Novembre 2021 et Décembre 2021

- ✓ Présentation du scénario approfondi et recueil des contraintes individuelles
- ✓ Présentation spécifique du projet de la Place des Martyrs de la Résistance

ETAPE 3

Concertation du public en extérieur

Avril 2022

- ✓ Choix des matériaux de surface et des assemblages (voirie, cheminement piéton, parvis, places, zones de déminéralisation...)
- ✓ Principe de palette végétale des aménagements

ETAPE 4

Balades de valorisation patrimoniales et historiques

Avril 2022

- ✓ Information sur le patrimoine architectural et historique du secteur et prise de connaissance de l'histoire du quartier par les participants(es)



1 - Les enseignements de la concertation

Les principaux apports de la concertation au projet :

Les questionnaires et les balades urbaines ont permis de mieux appréhender les grands enjeux pour la population. Les axes de travail suivants ont été donnés pour la conception des espaces publics :

- ✓ Favoriser les modes actifs de déplacement ;
- ✓ Renforcer le cadre végétal et écologique ;
- ✓ Apaiser la circulation automobile.

Les ateliers participatifs et les rencontres commerçants ont permis de mieux cerner les attentes de la population et des riverains sur les 1ères esquisses d'aménagement. Il en ressort :

- ✓ Un intérêt plus prononcé pour le scénario présentant une piste cyclable bidirectionnelle même si il en ressort également des inquiétudes pour le stationnement et la sécurité des cyclistes en traversée de chaussée ;
- ✓ Un intérêt plus prononcé pour une place des Martyrs de la Résistance intégrant des espaces partagés couplé à une végétalisation de l'espace ;
- ✓ L'intégration d'une « zone bleue » et la recomposition du stationnement public avec le pré-positionnement de places de livraison et de places PMR suite aux échanges avec les commerçants ;
- ✓ La nécessité de sécuriser l'axe par la création d'une zone 30 couplée à la mise en place de plateaux surélevés et à l'augmentation du nombre de passages piétons

La consultation du public sur les matériaux et les espaces verts a permis :

- ✓ De valider les matériaux proposés en section courante ainsi que pour le traitement des carrefours
- ✓ De retenir 2 scénarios pour la place des Martyrs de la Résistance (sur les 4 proposés) soumis ensuite à l'avis des élus



1 – Aménagement global – Projet en section courante

Les principaux axes du projet :

- piste cyclable bidirectionnelle,
- Cette disposition, sécurisante dans le concept cyclable "family Friendly »,
- **Maintien de 83% du besoin existant** en places de stationnements sur la séquence 1,
- Les **flux cycles seront prioritaires** dans la majorité des carrefours traversés,
- **L'espace piétonnier conforté** sur la largeur totale entre façades et alignement d'arbres,
- **Renaturation importante** en accompagnement de l'alignement d'arbre existant.



CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Voirie double sens - largeur 6,2M

1 Piste cyclable bidirectionnelle - largeur 3M

2 lignes de stationnements bilatérales

Circulation des bus sans couloir en site propre

INCIDENCE SUR LES STATIONNEMENTS DE LA SÉQUENCE 1

Stationnements de la séquence :
113 + 6 places PMR + 1 place livraison



1 – Aménagement global – Projet en section courante

Les principaux axes du projet :

- piste cyclable bidirectionnelle,
- Cette disposition, sécurisante dans le concept cyclable "family Friendly »,
- **Maintien de 83% du besoin existant** en places de stationnements sur la séquence 1,
- Les **flux cycles seront prioritaires** dans la majorité des carrefours traversés,
- **L'espace piétonnier conforté** sur la largeur totale entre façades et alignement d'arbres,
- **Renaturation importante** en accompagnement de l'alignement d'arbre existant.

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Voirie double sens - largeur 6,2M

1 Piste cyclable bidirectionnelle - largeur 3M

1 ligne de stationnements unilatérale

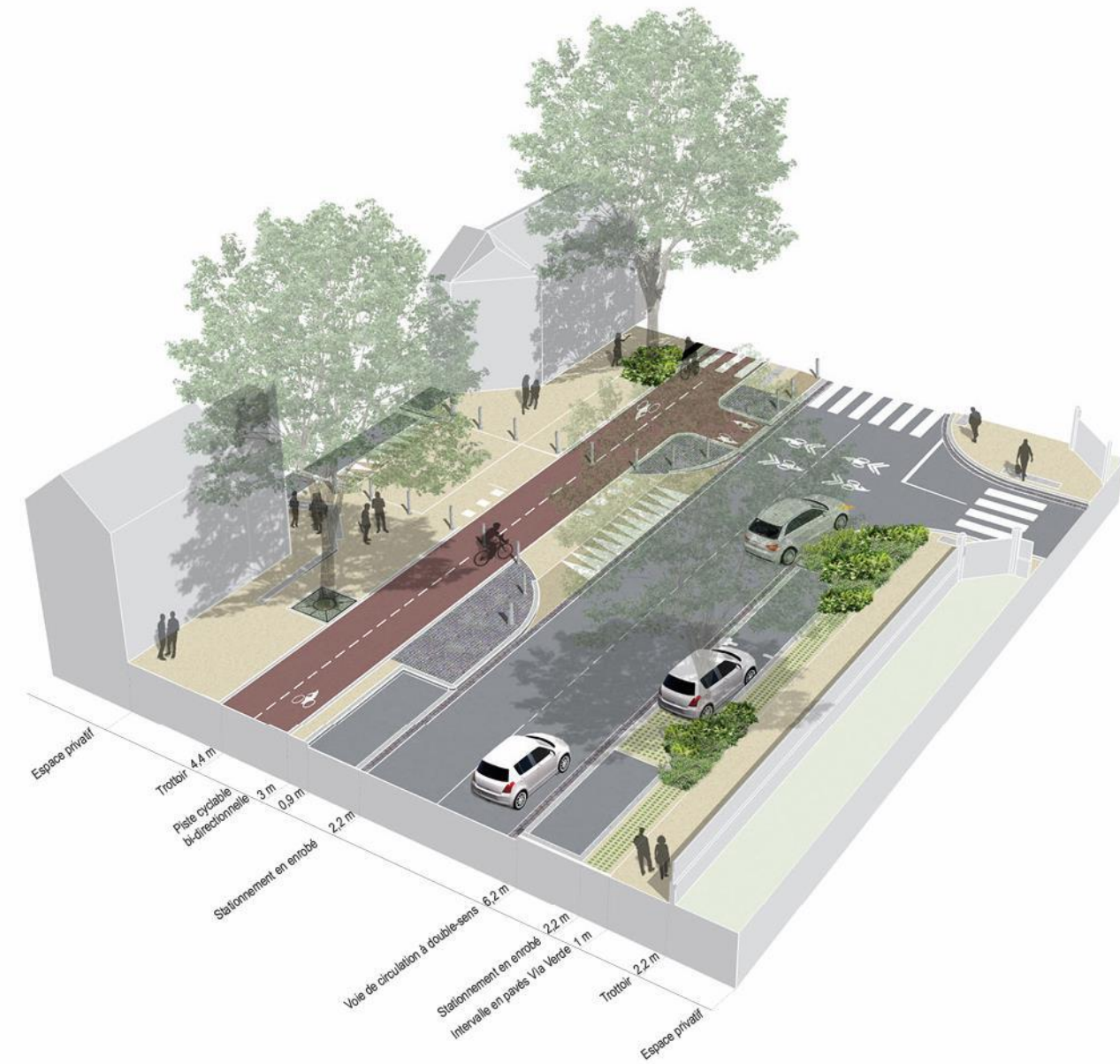
Circulation des bus sans couloir en site propre

INCIDENCE SUR LES STATIONNEMENTS DE LA SÉQUENCE

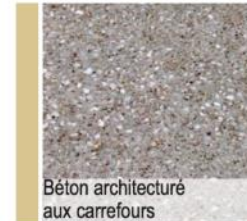
Stationnements de la séquence :
15 places + 1 place PMR



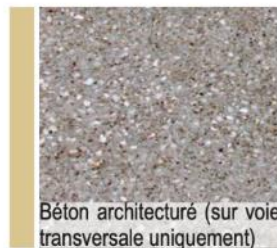
1 – Déclinaison de l'aménagement – intersections > exemple de la rue Gallieni



TROTTOIR



VOIRIE



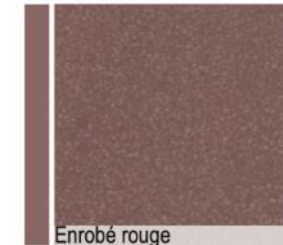
ABORDS DU PATEAU



ZONE DE DÉMINÉRALISATION



PISTE CYCLABLE



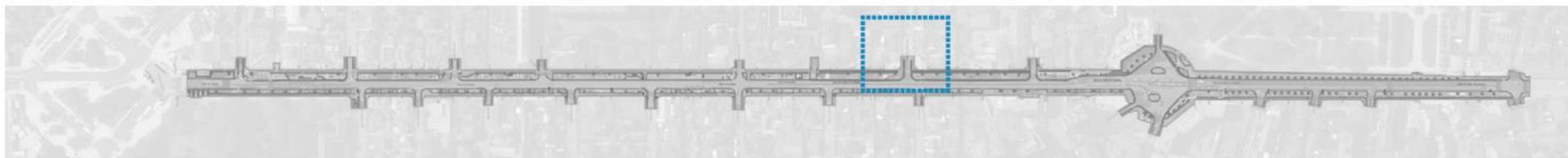
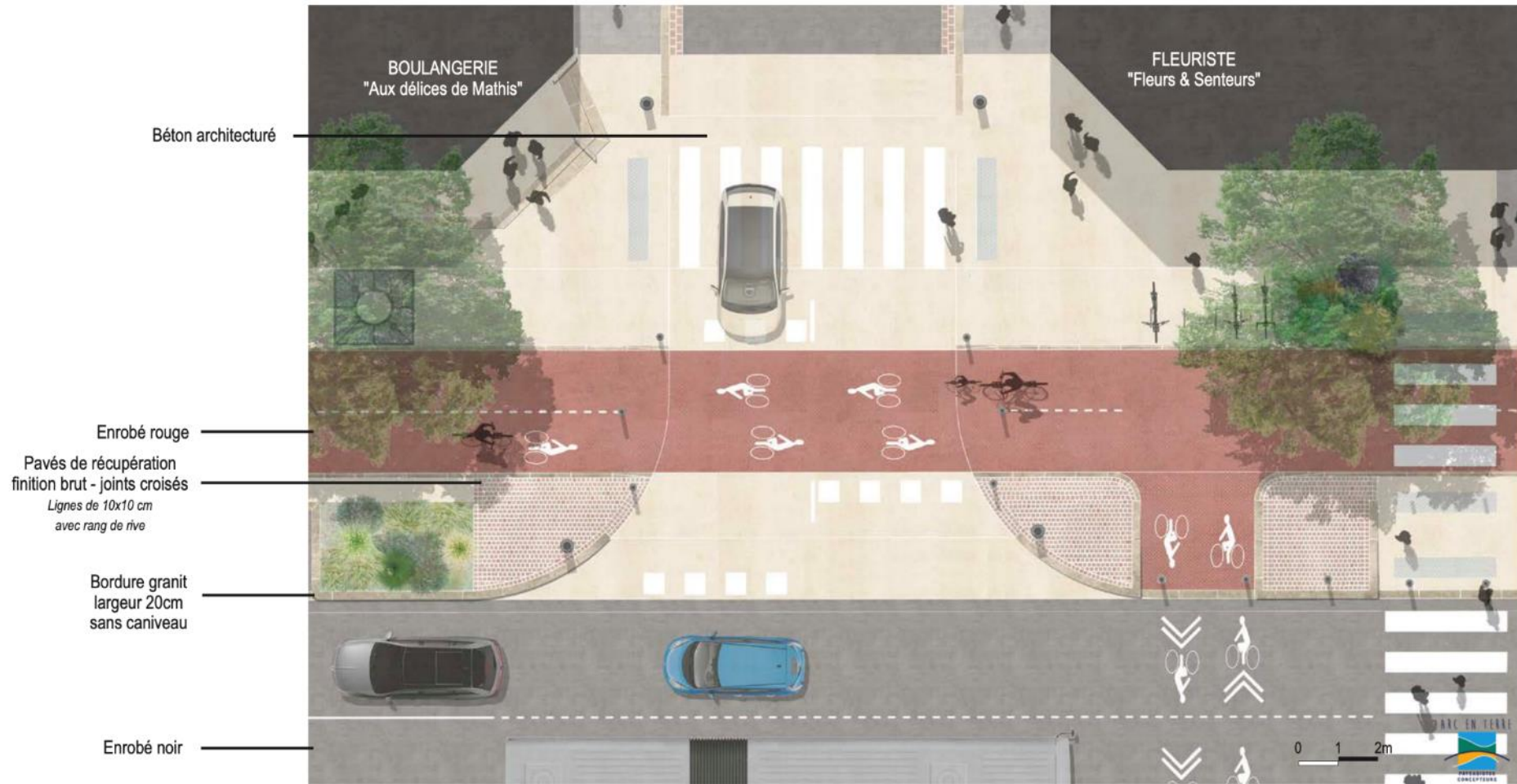
BORDURES



Configuration des intersections côté Ouest :

- Traitement des intersections en plateau,
- Priorité aux piétons et cyclistes,
- Continuité affirmée pour les cycles, les piétons,
- Pas de rupture des matériaux de sol,
- Traversées régulières des cyclistes (15) de l'axe principal conjointement,
- Traversées renforcées des piétons (17) sur l'axe principal.

1 – Déclinaison de l'aménagement – intersections > exemple de la rue Gallieni



1 – Déclinaison de l'aménagement – traitement des intersections

Carrefour à feux
supprimé existant
Rue Carnot



Carrefour Carnot

Dispositif pour accompagner le passage à 30km/h:

- 3 plateaux surélevés avec traversées piétonnes sécurisées,
- Réduction du gabarit de voirie à 6,2M
- Carrefours à feux maintenus aux extrémités et sur la place des Martyrs de la Résistance

Carrefour à feux
Dufay/ Mare du parc

Carrefour
de la Place des
Bruyères

Semi-Plateaux
À chaque carrefour
côté piste cyclable

Plateau complet
Carrefour Loisel / Sémard

Carrefour à feux de la Place des Martyrs
de la Résistance sur plateau

Parvis du jardin des
Plantes sur plateau

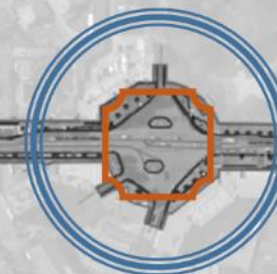


Carrefour Gilbert

Carrefour à feux
supprimé existant
Rue Gilbert



Carrefour Loisel / Sémard



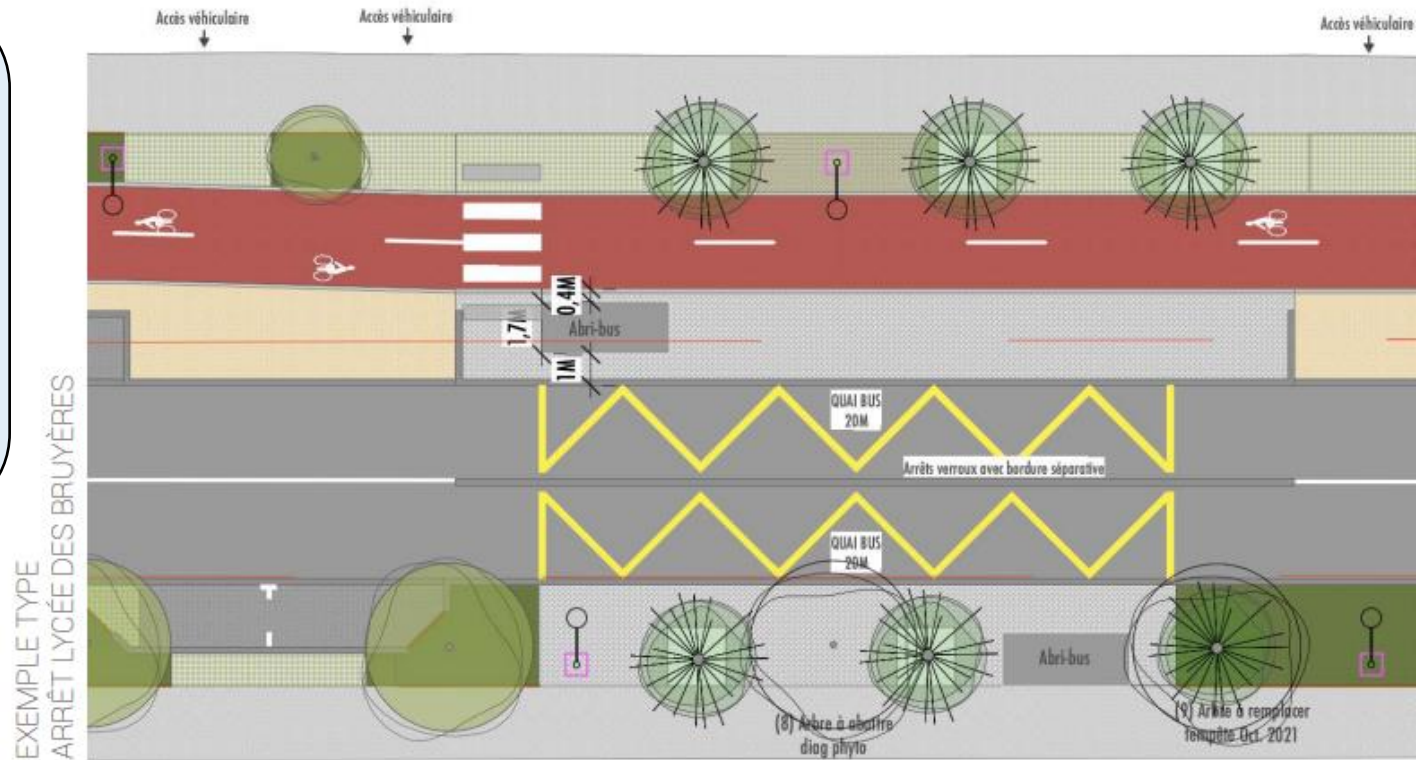
1 – Déclinaison de l'aménagement – place des Martyrs de la Résistance



1 – Aménagement global – Localisation des arrêts de bus

Aménagement des arrêts de bus :

- 4 arrêts desservis,
- Configuration respectant la charte métropolitaine,
- Abri-bus à chaque arrêt,
- Mise en place spécifiquement pour l'arrêt « Lycée des Bruyères » d'une bordure séparative.

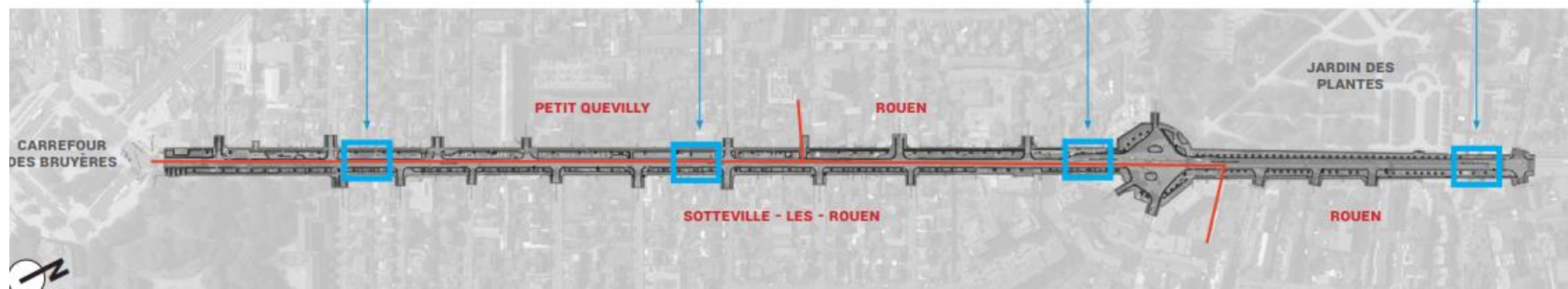


ARRÊT LYCÉE
DES BRUYÈRES

ARRÊT
SEMARD

ARRÊT
JARDIN DES PLANTES

ARRÊT
DUFAY



1 – Aménagement global – Les arbres existants

BILAN ARBRES AVANT/APRÈS				
EXISTANT				
	Séquence 1 : Avenue des Canadiens et Amorce Avenue des Martyrs de la Résistance	Séquence 3 : Place des Martyrs	Séquence 2 : Avenue des Martyrs	
Petit Quevilly				
Abattage potentiel selon diagnostic phytosanitaire				0
Sotteville les Rouen				
Abattage potentiel selon diagnostic phytosanitaire	4			4
Rouen				
Abattage potentiel selon diagnostic phytosanitaire			6	6
TOTAL Arbres potentiellement à abattre selon diagnostic phytosanitaire				10

Tilleul argenté - *Tilia tomentosa*

Vigueur faible
Potentiel de solidité faible
Charpentières blessées
Bois mort côté voirie

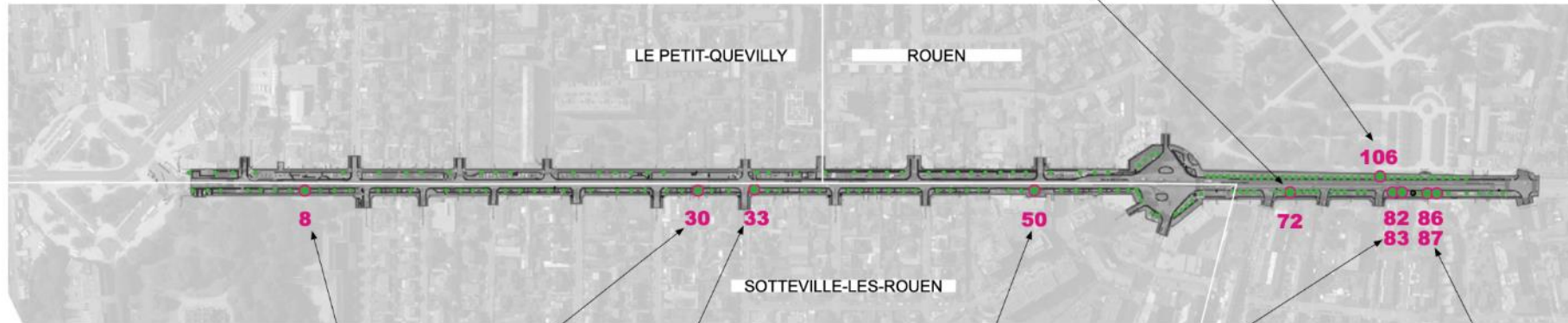
Préconisation : émondage -
purgé du bois mort



Tilleul argenté - *Tilia tomentosa*

Vigueur faible
Déficit hydrique
Charpentières blessées

Préconisation : surveillance



Tilleul argenté - *Tilia tomentosa*

Vigueur faible
Premiers signes de dépérissement
Solidité précaire
Collet creux
Charpentières blessées
Présence de Ganoderme d'Europe (champignons)

Préconisation : abattage



Tilleul argenté - *Tilia tomentosa*

Solidité précaire
Collet creux
Charpentières blessées

Préconisation : abattage



Tilleul argenté - *Tilia tomentosa*

Potentiel de solidité faible
Collet creux
Charpentières blessées
Racines mutilées par des travaux de surface

Préconisation : surveillance -
émondage



Tilleul argenté - *Tilia tomentosa*

Solidité précaire
Collet creux
Charpentières blessées

Préconisation : abattage



Tilleul argenté - *Tilia tomentosa*

82
Charpentières blessées

Préconisation : surveillance

83
Potentiel de solidité faible
Tronc à cavité ouverte
Charpentières blessées

Préconisation : surveillance -
émondage



Tilleul argenté - *Tilia tomentosa*

86
Vigueur faible
Charpentières blessées

Préconisation : surveillance

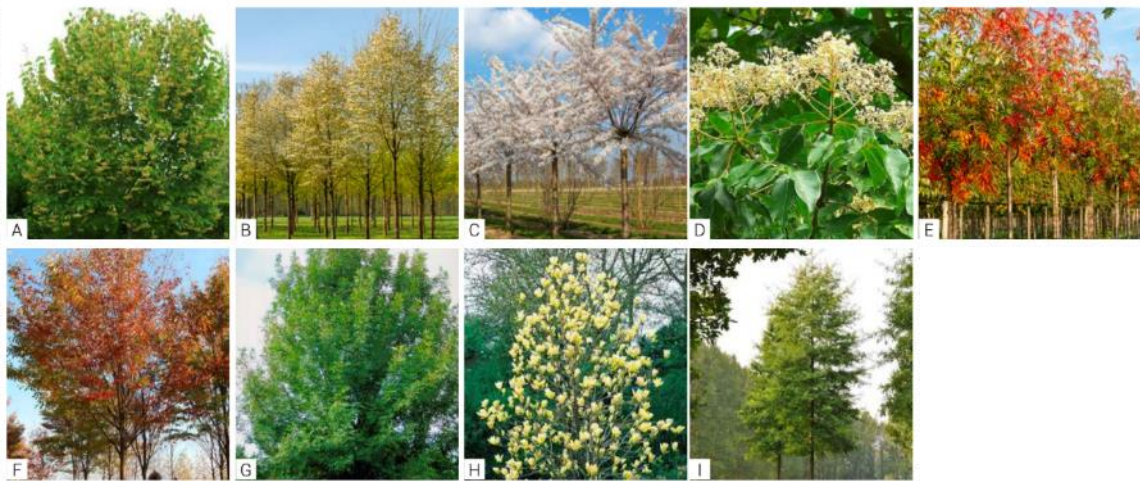
87
Vigueur faible
Charpentières blessées

Préconisation : surveillance -
émondage

1 – Aménagement global – La renaturation de l'axe

LES ARBRES ET LES CÉPÉES

SECTION COURPANTE AVENUE DES CANADIENS



PONCTUATION QUAI BUS



CÉPÉES ET PETITS ARBRES



Projet de renaturation :

- Diversification des essences arborées,
- Valorisation du jardin des plantes »hors les murs »,
- Choix d'une palette favorable à la biodiversité en ville, aux insectes pollinisateurs,
- Palette végétale validée par les services des espaces verts des 3 communes (compétence communale)

ARBRES D'ALIGNEMENT EN VARIATION - COMPLÉMENT DE L'ALIGNEMENT EXISTANT

- A. *Tilia Henryana*
- B. *Amelanchier arborea* 'Robin Hill'
- C. *Prunus x yedoensis*
- D. *Euodia danielii* (Arbre à Miel)
- E. *Sorbus* 'dodong'
- F. *Zelkova serrata* 'Green Vase'
- G. *Fraxinus pensylvanica* 'Summit'
- H. *Magnolia* 'Yellow Bird'
- I. *Quercus phellos* ou autres essences
- J. *Magnolia grandiflora* - forme colonnaire - 'Le Nantais ou 'Francois Treyve'....

CÉPÉES ET ARBRES TIGES

1. *Prunus subhirtella* 'Automnalis'
2. *Acer ginnala*
3. *Acer rufinerve*
4. *Acer griseum*
5. Pommier/Poirier à fleurs, à fruits
6. *Zanthoxylum simulans*
7. *Acer palmatum* 'Sangokaku'
8. *Amelanchier lamarckii*
9. *Cercis siliquastrum*
10. *Koelreuteria paniculata*

1 – Aménagement global – Mobilier urbain

GAMME DE MOBILIERS EN CONTINUITÉ AVEC LES AMÉNAGEMENTS MÉTROPOLITAINS

Appuis-vélos
localisation : à démultiplier



Potelets avec contrastes
localisation : passage piétons



Bornes basse retractable / Amovibles
localisation : Place des Martyrs de la R.



Borne pierre
localisation : protection de bornes, bord de girations acier



Corbeille
localisation : à démultiplier



Banc - modèle 1
localisation : à démultiplier



Bordure métallique arrasée réglable en hauteur



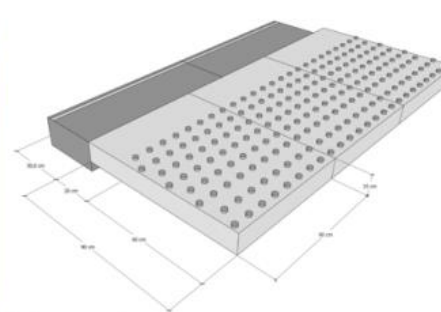
Potelets à mémoire de forme
localisation : piste cyclable



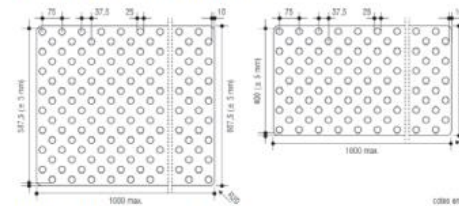
Clôture bois + 2 fils torsadés (Lot 2 Travaux Horticoles)



Dalle pododactile en pierre
localisation : place des Martyrs



Dalle pododactile en résine contrastée
localisation : section courante



Grille d'arbres sur mesure
localisation : Devant la boulangerie



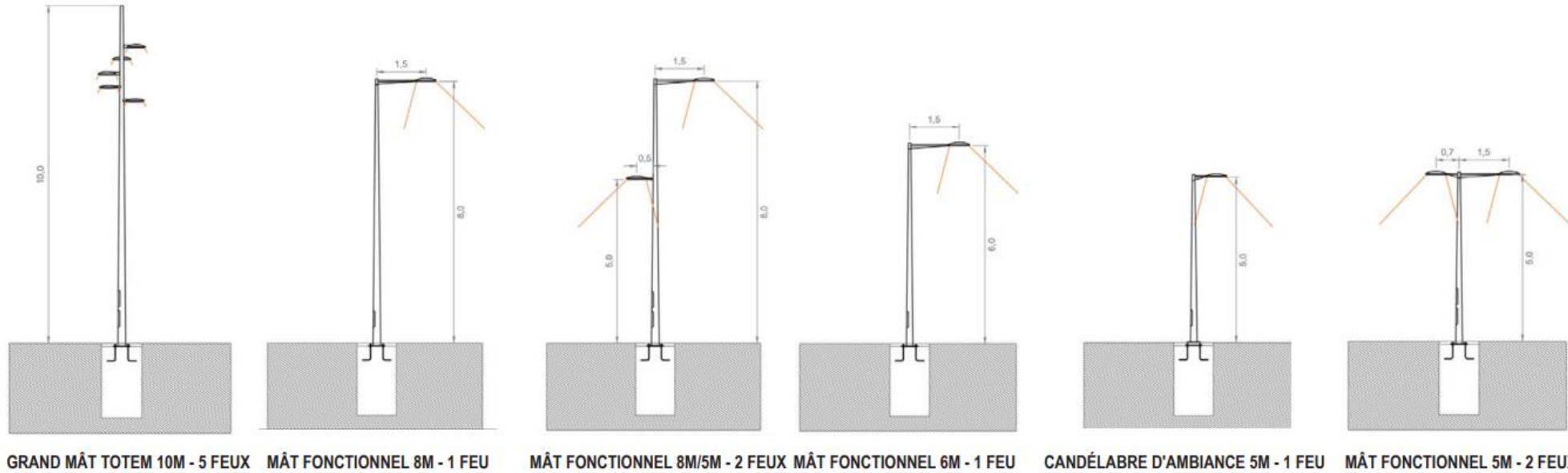
Main courante
localisation : place des Martyrs



Les mobiliers en chiffres :

- 69 emplacements vélos
- 26 bancs,
- Corbeilles,
- Usage limité de potelets,
- Potelets à mémoire de forme à l'axe de la piste cyclable,
- Dispositif de protection des plantations,
-

1 – Aménagement global – Eclairage public



Lanterne :



Crosse :



CONCEPTION DU PROJET LUMIÈRE DANS LE RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ



1/ Aménagement global

2/ Planification des travaux

> Dates-clefs à retenir

3/ Déroulement des travaux

2 – Planification des travaux - Dates-clefs à retenir

Février 2023

Lancement consultation travaux

Avril 2023

Analyse des offres travaux et désignation des entreprises

Mai 2023

Démarrage de la période de préparation (2 mois)

Été 2023

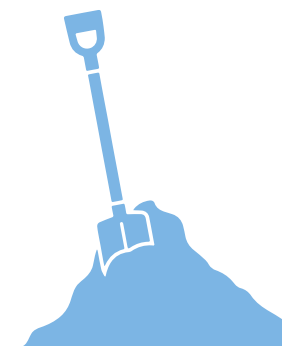
Démarrage des travaux (20 mois)

Réseaux eau potable, télécommunication et électriques

Enfouissement des réseaux télécom et électriques

Eclairage public et feux tricolores

Aménagement (piste cyclable, trottoirs et chaussée)



Printemps 2025

Fin des travaux



1/ Aménagement global

2/ Planification des travaux

3/ Déroulement des travaux

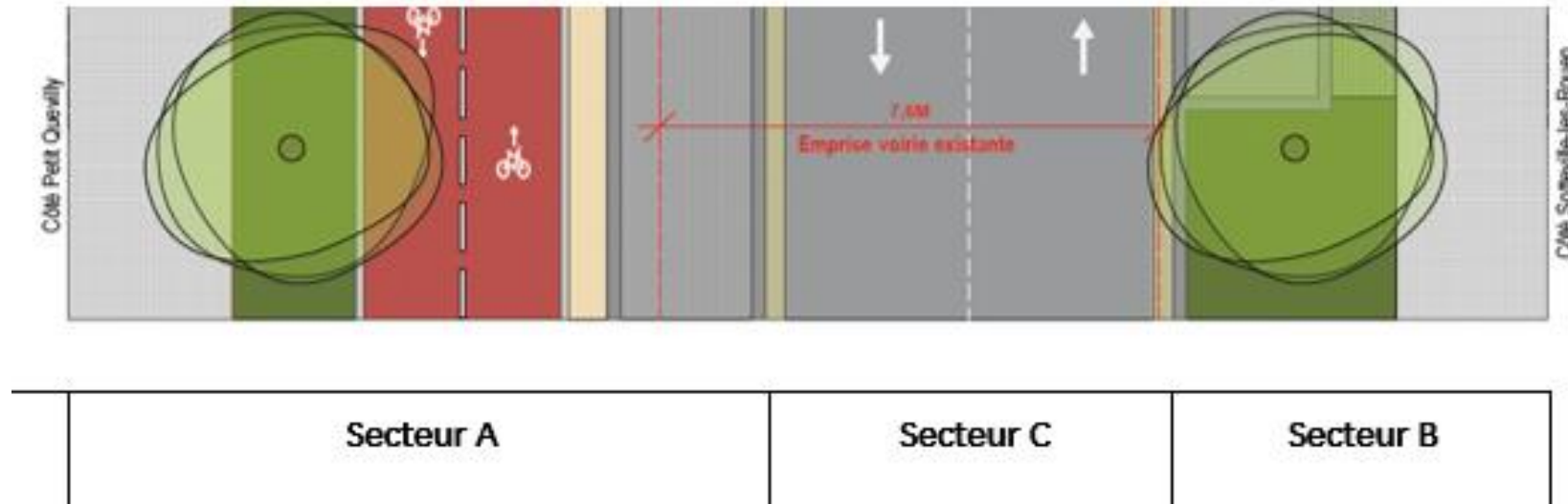
- > Principe de phasage des travaux
- > Modalités de circulation
- > Zoom au droit d'une entrée charretière
- > Zoom au droit d'un commerce

3 – Déroulé des travaux - Principe de phasage des travaux

En section courante, le phasage des travaux est décomposé selon trois secteurs opérationnels :

- **Secteur A** Accotement Ouest côté LE PETIT QUEVILLY / ROUEN ;
- **Secteur B** Accotement Est côté SOTTEVILLE LES ROUEN / ROUEN ;
- **Secteur C** Chaussée centrale.

Les secteurs A et B étant en vis-à-vis, ils ne pourront pas être menés concomitamment sur un même tronçon d'avenue. Ils pourront par contre être menés sur deux secteurs d'aménagement différents.



Les travaux seront d'abord réalisés sur le secteur B, puis une fois finalisés, ils seront transférés sur le secteur A avant de permettre la finalisation du secteur C

3 – Déroulé des travaux - étapes successives à retenir

- **Etape 1 : Travaux de renouvellement des réseaux d'Adduction d'Eau Potable**
- **Etape 2 : Travaux sur les réseaux secs**
 - Effacement des réseaux (public + privé)
 - Eclairage public & Signalisation Lumineuse Tricolore
- **Etape 3 : Travaux d'aménagement de la voirie**
 - Assainissement,
 - Fosses de plantation
 - Bordures,
 - Revêtement de surface,
 - Signalisation,
 - Plantation
 - Pose de mobilier

3 – Déroulé des travaux – Accessibilité des parcelles

Accessibilité riverains et impact sur les parcelles

Durant les travaux et pour des raisons de sécurité, les conditions de circulation seront réglementées par arrêté municipal. Néanmoins, toutes les dispositions seront prises avec les entreprises pour que l'accès aux propriétés riveraines soit maintenu dans les limites compatibles avec les nécessités et le bon déroulement du chantier.

Votre compréhension à l'égard de la gêne subie contribuera à l'exécution de cette opération en toute sécurité et dans les meilleures conditions possibles.

L'accessibilité piétonne des parcelles sera donc maintenue en permanence et l'accessibilité automobile sera maintenue autant que possible. En cas d'impossibilité technique, des dispositions particulières seront prises avec les personnes concernées afin de les accompagner pendant la durée de neutralisation (ex : sortie des véhicules avant immobilisation de l'entrée, zone de stationnement privilégiée...)



Exemples de
← passerelles piétonnes
et passerelles VL→



3 – Déroulé des travaux – Commerces, Professions libérales et entrepreneurs

Durant les travaux, les modalités suivantes seront mise en place :

- **Maintien des zones de livraison existantes** dans la limite du possible ou à défaut organisation des livraisons importantes avec les commerçants concernés sur des secteurs à proximité ;
- Mise en place d'une signalétique rappelant le maintien de l'accès aux commerces et entreprises
- Maintien **de l'accessibilité PMR** et accompagnement de chantier lorsque les travaux se déroulent au droit de la façade concernée ;
- Mise en place d'une commission **d'indemnisation des commerçants**.



3 – Déroulé des travaux – Cas particulier de l'effacement des réseaux

Le projet d'aménagement prévoit l'effacement des réseaux aériens, soit la suppression des réseaux aériens afin de les enterrer dans le sol. Cela nécessite des travaux en domaine public mais également en domaine privé.



Qui paye quoi ?

Les travaux sont financés par l'aménageur autant en domaine public que privé.

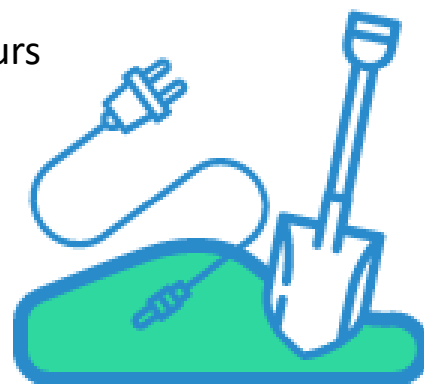
Comment sont réalisés les travaux en domaine privé ?

La Métropole prend contact avant les travaux avec chaque propriétaire concerné. Ils définissent conjointement la nature des travaux à mener ce qui est consigné dans le cadre d'une convention conjointe.

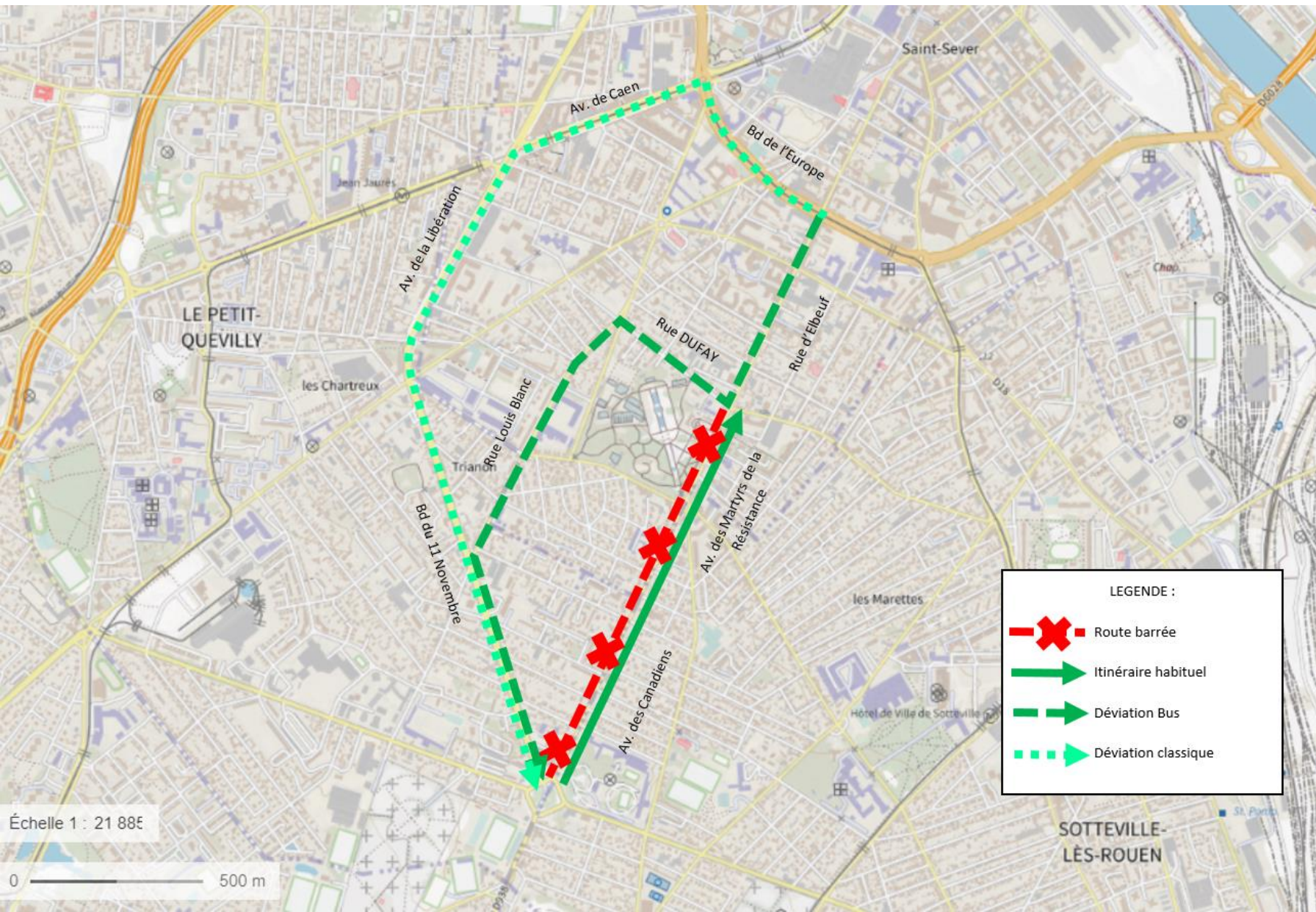
Les câbles sont enfouis dans le domaine privé et les espaces extérieurs sont remis en état à l'identique de l'existant.

Etapes à suivre :

- ⇒ Envoi d'une convention par la Métropole définissant un pré-cadre de travaux
- ⇒ Prise de rendez-vous sur l'adresse iopn@metropole-rouen-normandie.fr si besoin d'explications supplémentaires et par téléphone (N° à venir)
- ⇒ Réalisation d'un constat d'huissier avant travaux
- ⇒ Réalisation des travaux d'enfouissement en domaine privé
- ⇒ Remise en état de l'existant



3 – Modalités de circulation



Afin de faciliter le déroulement des travaux, il a été choisi de **supprimer le sens de circulation :**

ROUEN > PARIS

pendant l'intégralité des travaux.

La suppression d'un sens de circulation induit nécessairement la mise en place d'une déviation à large échelle pour éviter que le flux d'automobiliste utilisant actuellement cet axe ne s'y engouffre et la création d'un nouvel itinéraire pour les transport en commun.

Nota : le contre-sens cyclable ne sera pas possible pendant la durée des travaux pour des raisons de sécurité.

Nota 2 : Certains tronçons pourront être restitués à la circulation dès que possible.

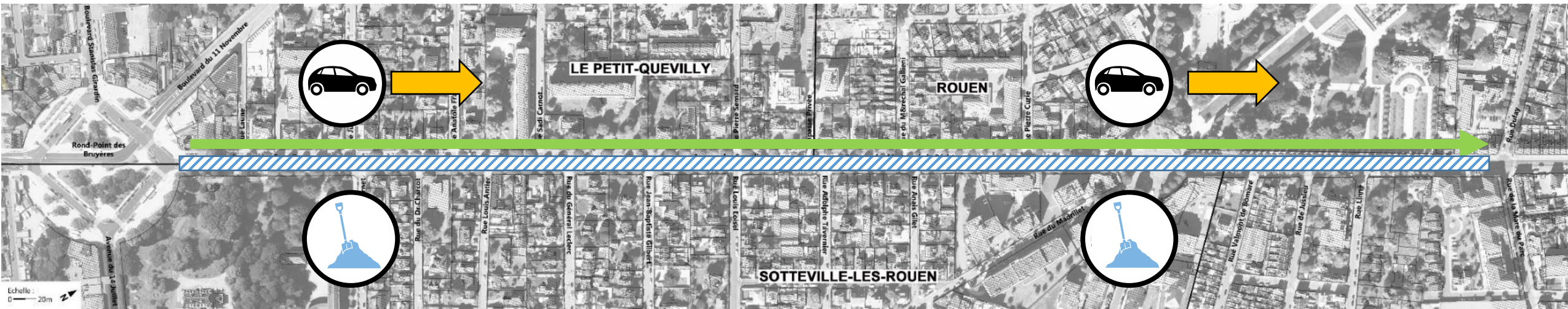



Ce qu'il faut retenir :


- **Limitation de vitesse à 30 km/h** sur l'intégralité du chantier dans l'attente de la mise en place de la zone 30 sur l'ensemble de l'aménagement ;
- **Interdiction de doubler et de stationner** sur les zones en travaux ;
- **Suppression d'une voie de circulation dans le sens ROUEN > PARIS** sur les avenues des Canadiens et Martyrs de la Résistance, avec mise en place d'un sens unique PARIS>ROUEN, s'accompagnant :
 - D'une déviation de proximité des lignes de bus,
 - D'une déviation à large échelle du trafic VL+PL.

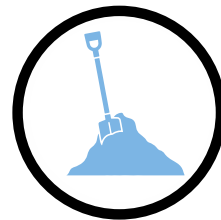
3 – Principe de phasage des travaux

Un sens de circulation étant neutralisé, il sera possible de travailler sur plusieurs secteurs à la fois.



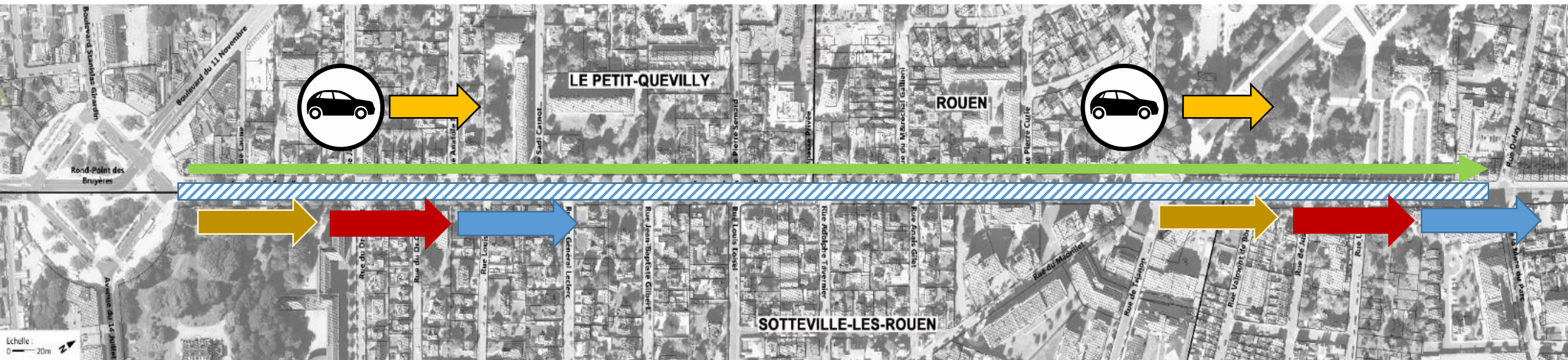
 Circulation dans le sens Paris > Rouen sur la voie habituellement utilisée par le sens Rouen > Paris

 Zone de travaux sur la voie habituellement utilisée par le sens Paris > Rouen



3 – Principe de phasage des travaux – linéaire

- **Etape 1 : Travaux de renouvellement des réseaux d'Adduction d'Eau Potable**
- **Etape 2 : Travaux sur les réseaux secs**
 - Effacement des réseaux (public + privé)
 - Eclairage public & Signalisation Lumineuse Tricolore
- **Etape 3 : Travaux d'aménagement de la voirie**
 - Assainissement,
 - Bordures, Revêtement de surface, Signalisation,
 - Plantations ...














3 – Principe de phasage des travaux – section courante

Cas 1 : Exemple d'une rue perpendiculaire devant laquelle les travaux n'ont pas encore débuté

Cas 2 : Exemple d'une rue perpendiculaire devant laquelle les travaux ont débuté

- Les rues débouchant dans une zone de travaux en cours seront neutralisées dès le démarrage des travaux sur le secteur auquel elles sont liées. Il n'est pas prévu de réouverture chaque soir et chaque weekend. La voie concernée sera donc nécessairement mise en impasse pendant la durée des travaux.
- La fermeture de cette rue s'accompagne d'une signalisation adéquate à chaque about de rue, de la neutralisation des stationnements pour permettre le retournement des véhicules ainsi que la mise en place de zones neutralisées pour la mise en place de collecte des OM/DR.

LEGENDE :

			Zone de travail
	GBA en about		Maintien de passage piéton
	Glissières type en section courante		Maintien d'un cheminement piéton
	Marquage au sol provisoire		Maintien des sorties VL riveraines
	Protection des arbres existants		Maintien des sorties piétonnes
	Barrières piétonnes		Maintien des sorties véhicules autorisés

